

AUTOCHTONIE, DECOLONISATION ET POLITIQUE DE « DESTIN  
COMMUN »  
EN NOUVELLE-CALEDONIE :  
L'INTERPRETATION DE L'HISTOIRE AU SERVICE DE LA  
RECONCILIATION ET DE LA CITOYENNETE

Stéphanie Graff<sup>1</sup>

Cet exposé développe l'hypothèse qu'il existe aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie une stratégie politique visant à créer un sentiment d'appartenance à une citoyenneté calédonienne grâce à la réconciliation entre les peuples, populations et communautés en présence dans ce pays. Pour ce faire, l'histoire est réinterprétée, réinventée et réécrite en étant basée sur l'argument du destin commun, du vivre-ensemble, de la communauté de destin. La réécriture de l'histoire et la réconciliation sont les moyens par lesquels l'objectif de la citoyenneté calédonienne peut être atteint.

Cette hypothèse sera illustrée par deux exemples puis la finalité de cette « politique de destin commun » sera abordée.

La Nouvelle-Calédonie est une colonie française depuis 1853 et une collectivité *sui generis* depuis la signature de l'Accord de Nouméa le 5 mai 1998, accord qui engage le pays dans un processus dit de « décolonisation » (voir point 4 du préambule de l'Accord de Nouméa). Elle a été traversée par de violents conflits depuis la prise de possession par la France, conflits dont le fond était la question de l'indépendance du pays et du peuple kanak, sa souveraineté et sa liberté.

Bien que les termes employés dans les débats politiques aient évolué vers de multiples subtilités (entre indépendance, autodétermination, souveraineté, décolonisation, autochtonie, etc.), cette question de l'indépendance reste toujours d'actualité, comme cela a pu être constaté lors des débats de la campagne des élections législatives de 2012. En effet, une partie des habitants de Nouvelle-Calédonie auront à s'exprimer entre 2014 et 2018 par vote sur l'accession du territoire à la pleine souveraineté.

Les deux exemples que je traite dans l'exposé sont la fête de la citoyenneté et le film de Mathieu Kassovitz *L'ordre et la morale*. Ces deux exemples permettent de voir comment l'histoire est réinterprétée, réinventée et réécrite à travers cette politique de destin commun posent le problème de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie et de ses habitants.

C'est-à-dire concrètement comment ce choix politique que j'appelle « stratégie politique de destin commun » est mis en place et se traduit afin de tenter d'aboutir, d'une part à une réconciliation (et donc à long terme au maintien de la paix) entre les peuples, populations et communautés en présence sur le territoire, mais aussi avec la France, et d'autre part, comment cette stratégie tente de faire émerger en chaque individu un sentiment d'appartenance à une citoyenneté calédonienne, voire un « peuple calédonien », et ce pour obtenir de la cohésion sociale, une identité et une mémoire collective qui rassemblent toutes les communautés.

La finalité de cette stratégie politique de « destin commun » qui réinterprète, réinvente et réécrit dans un mouvement d'« effacement » puis de « remplacement » est peut-être de tenter justement d'effacer la question de l'indépendance pour la remplacer par celle de la

communauté de destin. Car les présidents de la République française qui se sont succédé ne souhaitent pas l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie depuis la déclaration officielle de l'indépendance en 1975. En effet, si la déclaration de la table ronde de Nainville-les-Roches reconnaît le droit inné et actif des Kanak à l'indépendance, le texte précise : « dans le cadre de la constitution française » (voir document du secrétariat d'État aux DOM-TOM, *5 jours à Nainville-les-Roches*). De même, le discours de François Mitterrand aux indépendantistes au moment du boycott de la loi Lemoine était de dire : « l'indépendance jamais, au pire la partition » (<http://www.afriques21.org/spip.php?article11>, <http://madoy-nakupress.blogspot.fr/2011/01/des-bons-souvenirs-qui-restent.html>, consulté le 23/09/2012). Ou encore, le discours de Nicolas Sarkozy lors de ses vœux à l'Outre-mer depuis l'île de La Réunion en 2010 : « Il n'y a qu'une seule ligne rouge : celle de l'indépendance. L'outre-mer est français et restera français » (<http://infoantilles.sasi.fr/web/infoantilles/Actualites.nsf/Actualites%20Antilles%20accueil/7748FFA9609ED0AE042576B000530ECB?opendocument>, consulté le 30/04/2012).

Et enfin, François Hollande dans son « discours aux Outre-mers » le 10 mars 2012 : « Et la France grâce à vous est présente partout dans le monde. Nous sommes sans doute un des rares pays de la planète à pouvoir être partout, sur tous les continents du monde, pour influencer, pour porter, pour donner ce que nous avons de plus beau, (...) bref tout ce que nous faisons ensemble au nom de la France. La France que j'aime, que vous aimez, c'est la France qui est capable de faire vivre ensemble ses différences. Il n'y a pas plusieurs France qui se feraient conflit. [...] Non, il y a la République, la République française une, indivisible et laïque. Et la République ne craint pas la diversité [...]. » (<http://www.touspourhollande.fr/2012/03/11/discours-de-francois-hollande-aux-outre-mers-du-samedi-10032012/>, consulté le 23/09/2012).

Tout d'abord, il est nécessaire de revenir sur certains des grands « principes » de l'Accord de Nouméa qui sont présentés comme devant être les fondements de l'avenir du pays et de ses habitants.

Il convient de rappeler que la Nouvelle-Calédonie est une colonie de peuplement depuis l'envoi de colons par le gouverneur Feillet en 1894, puis l'arrivée de travailleurs étrangers ou provenant d'autres territoires d'outre-mer (Ni-Vanuatu, Indonésiens, Vietnamiens, Wallisiens et Futuniens, Polynésiens, Réunionnais, Antillais, Chinois et aujourd'hui Philippins) pour les mines et les diverses plantations, rendant progressivement les Kanak, peuple autochtone et colonisé de Nouvelle-Calédonie, minoritaires. Ce fait a été un des facteurs de basculement des revendications kanak de l'autonomie à l'indépendantisme.

Le principe clef de l'Accord de Nouméa est sans aucun doute celui aujourd'hui véhiculé par tous les supports possibles et toutes les institutions du pays et qui est appelé « destin commun », destin commun entre tous les peuples, populations et communautés en présence sur le territoire de Nouvelle-Calédonie. On trouve ce principe dans l'Accord de Nouméa, signé le 5 mai 1998 entre le Front de Libération Nationale Kanak et Socialiste (FLNKS), le Rassemblement Pour la Calédonie dans la République (RPCR) et la France. Mais ce principe trouve déjà ses prémisses dans les Accords de Matignon (1988), à travers la poignée de mains entre Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou, représentant respectivement le RPCR et le FLNKS. Ce principe de destin commun était finalement déjà initié auparavant dans la déclaration de la table ronde de Nainville-les-Roches en 1983 lorsque les « victimes de l'histoire »<sup>2</sup> ont été reconnus en tant que tels par les Kanak et les représentants du Front Indépendantiste<sup>3</sup>.



PHOTO 1 - Poignée de mains entre Jacques Lafleur (RPCR), à gauche, et Jean-Marie Tjibaou (FLNKS), à droite, suite à la signature des Accords de Matignon (<http://www.joel-paul.com/?p=3184%22%3E>, consulté le 24/09/2012).

Le destin commun aujourd'hui se base sur la citoyenneté et sur la réconciliation suite aux conflits de la période dite des « Évènements ». En effet, l'Accord de Nouméa jette les bases d'une citoyenneté calédonienne dans un destin commun.

Dans le préambule de l'Accord de Nouméa on peut lire :

« Il est aujourd'hui nécessaire de poser les bases d'une citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie, permettant au peuple d'origine de se constituer avec les hommes et les femmes qui y vivent une communauté humaine affirmant son destin commun [...]. »

S'il faut poser les bases d'une citoyenneté calédonienne, qui sont donc les citoyens ?

Selon Alain Christnacht<sup>4</sup>, ancien haut-commissaire de Nouvelle-Calédonie, conseiller d'État et rédacteur de l'Accord de Nouméa,

« [...] ce qu'on a fait dans l'Accord de Nouméa et qui n'était pas dans les Accords de Matignon, c'est de définir une citoyenneté calédonienne qui est un sous-ensemble de la nation française. C'est-à-dire que tous les citoyens calédoniens ont la nationalité française mais tous les nationaux français vivant en Nouvelle-Calédonie ne sont pas des citoyens calédoniens. Les citoyens calédoniens sont ceux qui sont inclus dans le corps électoral restreint. Les citoyens calédoniens, les gens qui ont la nationalité, ont deux droits exorbitants que n'ont pas les autres français vivant en Nouvelle-Calédonie : ils ont le droit de vote pour le scrutin

d'autodétermination futur et pour les élections aux assemblées de province et au congrès et ils ont un droit prioritaire à l'emploi ».

Il s'agit donc des individus inclus dans le corps électoral restreint pouvant voter aux provinciales et à la consultation sur l'avenir du pays prévue entre 2014 et 2018.

Voyons maintenant comment à travers nos deux exemples se mettent en place progressivement et concrètement ces principes de citoyenneté et de destin commun.

Depuis 2005, est organisée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en partenariat avec le Comité 150 ans après, la « fête de la citoyenneté ». Cette fête de la citoyenneté se déroule le 24 septembre sur la place nommée communément « la place du Mwâ Kââ ».



PHOTO 2 – Le Mwâ Kââ. (cliché de l'auteur, 2011, Nouméa).

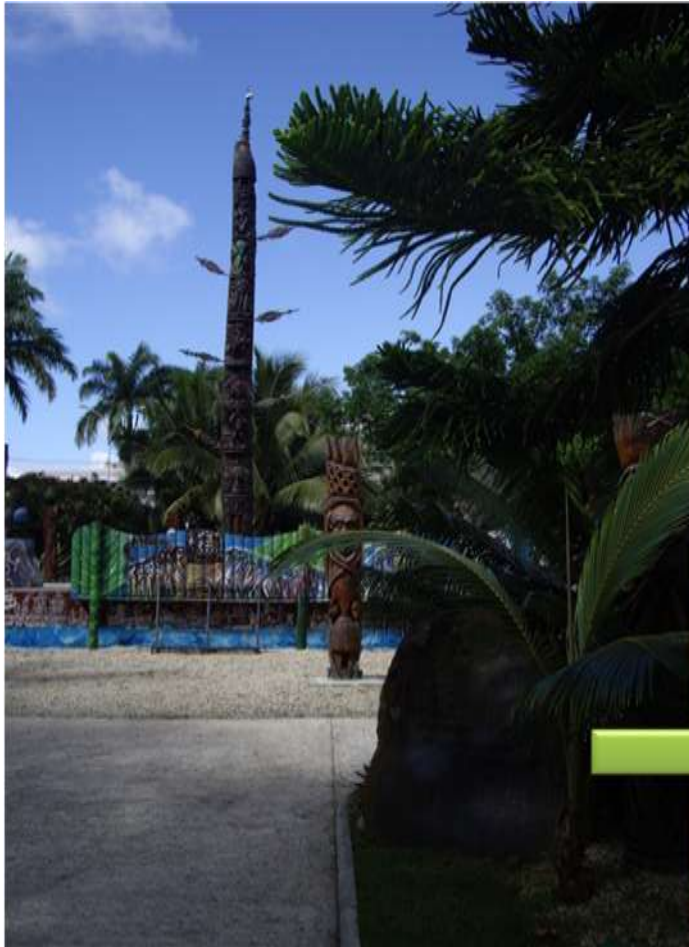
C'est le 24 septembre 1853 que l'amiral Fébvrier Despointes prit possession, au nom de la France, du pays nommé par James Cook « New Caledonia ». Pour les Kanak indépendantistes, ce jour était jour de deuil de colonisation<sup>5</sup>. Depuis 1872, la journée est fériée (non chômée) et la commémoration mettait à l'honneur la France et l'armée ainsi que les bienfaits de la colonisation (Carteron, B., 2012, « Le Mwâ Kââ, vers la manifestation d'une appartenance en Nouvelle-Calédonie », *Journal de la Société des Océanistes*, 134, 2012-1, Paris : 48). La première contestation de la commémoration du 24 septembre sous cette forme a été faite en 1974 par le Groupe 1878, mouvement constitué, entre autres, de jeunes étudiants kanak revenus de France<sup>6</sup>. Des jeunes étudiants kanak ont stoppé le défilé militaire en manifestant avec des banderoles, ce qui leur a valu d'être arrêtés et emprisonnés. C'est à leur sortie de prison que ces jeunes ont commencé à parler d'indépendance pour la

revendiquer dans une déclaration officielle le 22 juin 1975 (Graff, S. 2012, « Quand combat et revendications kanak ou politique de l'État français manient indépendance, décolonisation, autodétermination et autochtonie en Nouvelle-Calédonie », *Journal de la Société des Océanistes*, 134, 2012-1, Paris : 64).

En 1980, il y eut une première tentative pour faire du 24 septembre la « fête de la fraternité pluriethnique » qui fut un échec.

En 2003, pour le 150<sup>ème</sup> anniversaire de deuil de colonisation s'est constitué, sous l'égide du Sénat coutumier, le Comité 150 ans après composé de représentants coutumiers et de représentants d'associations (parmi d'autres l'Association pour la Commémoration de l'Année des Peuples Indigènes en Kanaky, le Conseil National pour les Droits du Peuple Autochtone, le Comité Rheebeu Nuu...). Lors de cette journée commémorative a été dressé en face du musée de Nouvelle-Calédonie un mâtotémique nommé Mwâ Kââ, ce qui veut dire en langue *djubea kapone*<sup>7</sup> « maison de l'homme de l'endroit »<sup>8</sup>, dont les sculptures et les flèches faitières représentent les huit aires coutumières du pays kanak. Selon les membres du Comité 150 ans après, le Mwâ Kââ devait être le symbole de la présence et de l'identité kanak dans la « ville blanche », là où matériellement rien ne signifie la présence kanak<sup>9</sup>. Au moment où le Comité 150 ans après cherchait un lieu pour implanter le Mwâ Kââ, celui-ci avait fait le premier choix de la place des cocotiers, en plein cœur de la ville. La mairie de Nouméa, dont le maire était déjà à l'époque Jean Lèques, a refusé. Par contre, sur cette même place, on trouve toujours la statue de l'amiral Olry qui a maté l'insurrection kanak de 1878 menée par le chef Ataï qui fut décapité. Le Comité 150 ans après a ensuite demandé que le Mwâ Kââ soit hébergé au siège de la Province Sud, dont le président à l'époque était Jacques Lafleur. Celui-ci a proposé le parking Moselle, en face du Musée d'ethnographie de la Nouvelle-Calédonie qui est le lieu où le Mwâ Kââ a finalement été implanté<sup>10</sup>.

Depuis 2003, au fur et à mesure des années, la place du Mwâ Kââ a évolué et y ont été ajoutés un certain nombre de symboles. Depuis 2005, année où le gouvernement de Nouvelle-Calédonie a commencé à prendre en charge l'organisation de la journée du 24 septembre, on y trouve des symboles du destin commun et de l'Accord de Nouméa, et notamment dans un bloc de nickel à l'entrée de la place a été gravé ceci : « Le passé a été le temps de la colonisation. Le présent est le temps du partage, par le rééquilibrage. L'avenir doit être le temps de l'identité, dans un destin commun », issu du préambule de l'Accord de Nouméa.



**... le passé a été le temps  
de la colonisation.  
Le présent est le temps du  
partage par le  
rééquilibrage.  
L'avenir doit être le temps  
de l'identité dans un destin  
commun.** (inscrit dans un bloc de nickel)



PHOTO 3 – Symboles du destin commun sur la place du Mwâ Kââ (clichés de l'auteur, 2011, Nouméa).

La cérémonie du 24 septembre 2005 a aussi été l'année de l'inauguration officielle d'un nouvel aménagement de la place sur laquelle se trouve le Mwâ Kââ, c'est-à-dire que le Mwâ Kââ fut implanté au milieu d'une pirogue dont il représente le mât auquel on a ajouté un « vieux », barreur de la pirogue. Si pour certains membres du Comité 150 ans après ce vieux représente l'ancêtre kanak à la barre du pays kanak symbolisé par le Mwâ Kââ, pour d'autres il peut aussi être l'ancêtre européen arrivé par bateau en Nouvelle-Calédonie. Cette année-là toutes les communautés avaient été invitées à participer et prendre place sur la « grande pirogue du destin commun » (Carteron, B., 2012, « Le Mwâ Kââ, vers la manifestation d'une appartenance en Nouvelle-Calédonie », *Journal de la Société des Océanistes*, 134, 2012-1, Paris : 53).



PHOTO 4 – La pirogue, socle dont le Mwâ Kââ est le mât, et le « Vieux », barreur de la pirogue (cliché de l’auteur, 2011, Nouméa).

En 2007, au mois de mai, le Comité 150 ans après a invité l’ensemble des communautés à participer à la pose d’une stèle pour l’abolition de l’esclavage. Et en 2008, une sculpture marquant l’adoption par l’Assemblée générale des Nations Unies de la déclaration des droits des peuples autochtones a été installée à côté du Mwâ Kââ. Il est intéressant de voir que les deux citations gravées sur la stèle et sur la sculpture (voir photos et textes ci-dessous) font toutes deux références à la réconciliation et au destin commun. De même, huit sculptures représentant les huit aires coutumières ont été ajoutées autour du Mwâ Kââ.

« Stèle érigée à l'occasion de la commémoration de l'abolition de l'esclavage. Entretenir la mémoire des générations nouvelles pour que jamais plus ne se renouvellent de telles atteintes à l'intégrité humaine. Promouvoir la compréhension et l'amitié entre les hommes, les peuples, les nations. »



« 1878-2008  
Convaincue que la reconnaissance des droits des peuples autochtones dans la présente déclaration encouragera des relations harmonieuses et de coopération entre les Etats et les peuples autochtones fondées sur les principes de justice, de démocratie, de respect des droits de l'homme, de non discrimination et de bonne foi. »

PHOTO 5 – En haut à droite : stèle pour l'abolition de l'esclavage. En bas à gauche : sculpture représentant la tête d'Ataï pour marquer l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la déclaration des droits des peuples autochtones (cliché de l'auteur, 2011, Nouméa).

Les années 2007 et 2008 ont été gérées principalement par le Comité 150 ans après du point de vue de l'organisation des événements sur la place du Mwâ Kââ. Il leur a été reproché d'utiliser cette place pour des revendications politiques kanak indépendantistes (lors de la pose de la stèle pour l'abolition de l'esclavage, le Comité 150 ans après avait exprimé le fait que pour eux la colonisation est une forme d'esclavage).

Suite aux changements de gouvernement après les élections provinciales de 2009, le nouveau gouvernement a repris les rênes de l'organisation du 24 septembre et de la gestion de la place. Ainsi, pour 2010, la place du Mwâ Kââ a été complètement refaite à neuf et on y trouve de nouveaux graphismes à l'image du destin commun et de l'Accord de Nouméa. Je reviendrai sur ces peintures et graphismes plus loin dans cet exposé.

D'après les recherches et les analyses que j'ai effectuées, on peut dire aisément qu'il existe en Nouvelle-Calédonie une stratégie politique que j'appelle « politique du destin commun ». Il y a en effet une référence constante au destin commun dans les pratiques discursives et non discursives (discours, manuels scolaires, monuments, publicité, télé, radio, etc.). Le destin commun ou le vivre-ensemble, comme on entend aussi souvent dire, vise à créer un sentiment d'appartenance à une citoyenneté calédonienne et à réconcilier les peuples, populations, communautés en présence sur le territoire.



C'est d'ailleurs ce que nous dit, on ne peut plus explicitement, Philippe Gomès, ancien président du gouvernement de Nouvelle-Calédonie dans son discours lors de la fête de la citoyenneté, le 24 septembre 2010 sur la place du Mwâ Kââ :

« Que cette citoyenneté créée par l'Accord de Nouméa arrive à l'objectif qui a été originellement recherché, celui de nous rassembler, celui de nous inciter à construire un pays commun, au-delà de nos différences, au-delà de nos oppositions, au-delà de l'histoire du pays. Cette citoyenneté en devenir, les institutions s'attachent à lui donner du corps. (...) »<sup>11</sup>.

Depuis quelques années, l'organisation du 24 septembre est orchestrée par un « Comité citoyen organisateur » rassemblant des représentants d'associations<sup>12</sup>, dont les décisions finales reviennent au gouvernement de Nouvelle-Calédonie. Ce « Comité citoyen » se veut collégial, à l'image du gouvernement de Nouvelle-Calédonie mis en place par l'Accord de Nouméa. Et depuis, concernant la première visée de cette stratégie politique du destin commun qui est de créer un sentiment d'appartenance à une citoyenneté calédonienne, le jour de deuil de colonisation est devenu officiellement « fête de la citoyenneté ».

Les symboles autochtones de la place du Mwâ Kââ (sculptures représentant les huit aires coutumières, Mwâ Kââ qui lui-même représente les huit aires coutumières) sont eux aussi utilisés au profit de la citoyenneté calédonienne, voire de la tentative de constitution d'un « peuple calédonien » se rattachant à cette citoyenneté calédonienne. En effet, ces symboles autochtones sur la place du Mwâ Kââ sont là pour témoigner d'une supposée reconnaissance du peuple kanak comme peuple autochtone (premier) par les autres communautés en présence sur le territoire et ensuite se trouvent réappropriés par incorporation pour l'ensemble du « peuple calédonien ». De même, la présence de tous sur la place au travers de symboles (abolition de l'esclavage, autochtones, etc.) et les invitations officielles successives depuis 2005 à toutes les communautés pour la commémoration de cette fête de la citoyenneté prouvent la tentative de cette construction d'une citoyenneté calédonienne et d'une identité collective calédonienne. La reconnaissance du peuple kanak comme peuple premier incorporé dans une globalité calédonienne et la présence de tous dans les symboles sur la place ont probablement pour objectif d'apaiser les esprits et ainsi de réaliser la deuxième visée de cette stratégie politique qui est de réconcilier les peuples, populations, communautés en présence sur le territoire.

Si le sens donné par le Comité 150 ans après au fil des 24 septembre est la reconnaissance d'une primauté kanak dans le pays et l'invitation par le peuple kanak des autres communautés à construire ensemble un pays souverain, pour le gouvernement local et le Comité citoyen il s'agit plutôt de la construction d'une identité calédonienne fondée sur le destin commun et la citoyenneté spécifique dans la nation française. Le symbole de l'identité et de la présence kanak dans la ville (Mwâ Kââ) a petit à petit été transformé et remplacé pour en faire un symbole de l'identité collective calédonienne du destin commun. Des discussions sont par ailleurs en cours pour savoir si la place où se trouve le Mwâ Kââ doit être nommée officiellement « place du Mwâ Kââ » ou « place de la citoyenneté ».

En 2011, la « Fête de la Citoyenneté » s'étale sur plusieurs jours avec des manifestations itinérantes sur le thème « Assumons ensemble notre histoire commune ». Le point de départ de cet itinéraire était pendant deux jours, les 23 et 24 septembre, à Balade, Pouébo, haut-lieu de l'histoire coloniale de la Nouvelle-Calédonie. En effet, Balade est le lieu du premier contact avec des Européens en 1774 (arrivée de James Cook), de l'arrivée de la première mission catholique en 1843 et de la prise de possession en 1853. Ce 24 septembre 2011, à Balade, est aussi la première fois, depuis la première commémoration en 2003 organisée par le Comité 150 ans, que le Rassemblement-UMP, représenté par son président Pierre Frogier, participe à cet événement. Néanmoins, au moment de l'organisation il y eut deux organisations en parallèle pour cause de mésentente dans la symbolique à mettre en œuvre et

dans le message à faire passer, celle du Comité citoyen et celle du Comité 150 ans après. Le Comité citoyen est resté sur la thématique du destin commun et le Comité 150 ans après a fait poser la sculpture suivante à Balade.



PHOTO 6 – Sculpture représentant le drapeau kanak, inaugurée pour le 24 septembre 2011 (cliché de l'auteur, 2011, Balade).

Un membre du Comité 150 ans après témoignait que pour lui, le 24 septembre est lié à la prise de possession, que ce n'est pas possible de le détacher de cette histoire-là, même s'il y a chez certains l'idée qu'il faut faire table rase du passé.

Si la stratégie politique du destin commun mise en place par le pouvoir actuel tente de faire oublier et d'effacer les deux blocs pour et contre l'indépendance, on constate malgré tout que si le principe du destin commun est admis de tous, il y a ceux qui veulent le destin commun entre toutes les communautés dans un pays souverain et ceux qui veulent le destin commun entre toutes les communautés dans la France.

Un autre support dans lequel on retrouve la réinvention et la réécriture de l'histoire au profit de la politique de destin commun et de réconciliation est le film de Mathieu Kassovitz *L'ordre et la morale*. Il s'agit là de réconciliation et de destin commun entre le peuple kanak et la France (représentée par ses forces de l'ordre). Sorti en novembre 2011, le film de Mathieu Kassovitz, *L'ordre et la morale* prétend retracer l'affaire de la grotte d'Ouvéa en 1988.

Le 22 avril 1988, suite au mot d'ordre du FLNKS de boycotter le statut Pons, des militants indépendantistes kanak organisent une occupation de la gendarmerie de Fayaoué, à Ouvéa. Celle-ci dérape et se solde par la mort de quatre gendarmes. S'en suit alors une prise d'otages des gendarmes qui va durer 14 jours, entre les deux tours des élections présidentielles opposant Jacques Chirac et François Mitterrand. Le 5 mai 1988, l'assaut de la grotte d'Ouvéa, dans laquelle se trouvaient les militants indépendantistes kanak et les otages, est donné par le 11<sup>ème</sup> Choc, le Commando Hubert, l'EPIGN et le GIGN. Dix neuf kanak vont être tués dans des circonstances qui n'ont pas été déterminées clairement jusqu'à aujourd'hui. Suite à ce drame, une mission de dialogue avait été envoyée par Michel Rocard, nouvellement nommé Premier ministre, qui a abouti à la signature le 26 juin 1988 des Accords de Matignon par Jean-Marie Tjibaou (FLNKS) et Jacques Lafleur (RPCR).

Mathieu Kassovitz avait décidé pour la réalisation de son film de se baser principalement sur deux ouvrages concernant cette affaire, dont le livre du capitaine du GIGN de l'époque, Philippe Legorjus. Cependant, la version des faits relatée par Philippe Legorjus est éminemment controversée, notamment par ses anciens collègues du GIGN

([http://www.gign.org/groupe-intervention/?page\\_id=2141](http://www.gign.org/groupe-intervention/?page_id=2141), consulté le 25/09/2012 ;

<http://www.gign.org/groupe-intervention/?p=2958>, consulté le 25/09/2012)

et par d'autres protagonistes de cette affaire

(<http://www.lefigaro.fr/cinema/2011/11/15/03002-20111115ARTFIG00735--l-ordre-et-la-morale-reecrit-l-histoire.php>, consulté le 25/09/2012).

Ainsi, Jean Bianconi, substitut du procureur, ancien otage de la grotte et intermédiaire pour les négociations entre l'armée et les indépendantistes, déclare dans un article paru dans *Gazette Infos* le 20 novembre 2011 : « Je lui reproche, en revanche, dès lors qu'il prétend avoir voulu "approcher de la vérité" (*Paris Match* du 2/11/2011), de n'avoir pas pris plus de distance avec la version des faits qui lui a été servie par Philippe Legorjus. »

(<http://www.gazetteinfo.fr/2011/11/23/jean-bianconi-veut-en-finir-avec/>, consulté le 20/11/2011).

D'autre part, nombreux ont été les protagonistes kanak de l'époque à être contre le film car ils ne pouvaient pas accepter un film qui présente celui qui les a trahi (Legorjus) comme un héros

(<http://www.arretsurimages.net/contenu.php?id=4457>, consulté le 11/11/11).

La toute première affiche du film était celle-ci :



PHOTO 7 – Première affiche du film *L'ordre et la morale* de Mathieu Kassovitz, (<http://www.commeaucinema.com/tournage/mathieu-kassovitz-affiche-l-ordre-et-la-morale,186817>, consulté le 24/09/2012).

On y voit à droite le drapeau de la France que représente le personnage de Philippe Legorjus incarné par Mathieu Kassovitz et à gauche le drapeau du FLNKS représenté par Alphonse Dianou (considéré comme le leader à la grotte) et incarné par Iabe Lapacas. On voit sur le drapeau du FLNKS l'inscription « Deux peuples, un destin ».

De même lors de la projection du film au festival de Groix, le 20 août 2011, Mathieu Kassovitz porte sur lui, comme sur la toute première affiche de son film, le même slogan « Deux peuples, un destin » en-dessous du drapeau français et du drapeau FLNKS.



PHOTO 8 – Mathieu Kassovitz lors du festival de Groix, août 2011, ([http://www.letelegramme.com/ar/imgproxy.php/PhotoIntuitions/2011/08/22/1406165\\_10335482-zz-kassovitz-20110822-m141a.jpg?article=20110822-1001406165&aaaammjj=20110822](http://www.letelegramme.com/ar/imgproxy.php/PhotoIntuitions/2011/08/22/1406165_10335482-zz-kassovitz-20110822-m141a.jpg?article=20110822-1001406165&aaaammjj=20110822), consulté le 25/09/2012).

D'autre part le film est présenté, dans les médias et par l'équipe du film, comme un film de vérité et notamment de vérité historique. Ainsi dans un article du journal en ligne *Le progrès*, datant du 13 novembre 2011, il est écrit : « Mathieu Kassovitz affirme respecter la vérité historique » (<http://www.leprogres.fr/france-monde/2011/11/13/l-ordre-et-la-morale-kassovitz-defend-son-film>, consulté le 13/11/2011). Et dans un article paru dans le journal en ligne *La provence*, le 15 novembre 2011, Mathieu Kassovitz justifie son choix de se baser sur la version de Philippe Legorjus affirmant : « Legorjus, c'est un véhicule pour aller partout, être dans la vérité... » (<http://www.laprovence.com/article/spectacles/mathieu-kassovitz-jetais-en-mission>, consulté le 16/11/2011).

En outre, le film est présenté comme un film de réconciliation. Macki Wea, ayant œuvré à la réalisation de ce projet et acteur du film dans lequel il incarne son frère Djubelly Wea<sup>13</sup>, s'explique dans une interview donnée au journal local *Les Nouvelles Calédoniennes*, le 5 octobre 2010 : « Le film va faire avancer le pays vers la réconciliation »... De même, dans une interview à *La Dépêche de Tahiti* et aux *Nouvelles de Tahiti*, datant du 22 août 2010, le producteur Christophe Rossignon témoigne du « devoir de mémoire et du chemin de la réconciliation que le film apportera à cette terrible histoire des événements d'Ouvéa de 1988 ».

En effet, lors de la promotion du film, l'argument « film de réconciliation » a été mis en avant. Ont été publiées des photos qui rassemblent et qui montrent qu'il y a eu réconciliation d'une part entre Philippe Legorjus, le capitaine du GIGN et les supposés protagonistes kanak, comme sur cette photo ci-dessous mise en ligne sur la page facebook du film, et prise lors de la projection du film au festival de Groix.



PHOTO 9 - De gauche à droite : Philippe Legorjus, ancien capitaine du GIGN, Mathias Waneux, présenté comme leader de la prise d'otages d'Ouvéa, Mathieu Kassovitz, Iabe Lapacas, qui incarne le rôle d'Alphonse Dianou, Macki Wea, qui incarne le rôle de son frère Djubelly Wea (<http://www.facebook.com/lordreetlamorale/photos>, <http://www.facebook.com/photo.php?fbid=237935729575247&set=a.144683475567140.17758.142727615762726&type=3&theater>, consulté le 25/09/2012).

D'autre part, sur une autre photo prise lors de l'avant-première du film, on trouve Mathieu Kassovitz et Christophe Rossignon entourés de Michel Rocard, symbolisant une France arbitre de la réconciliation entre les Kanak indépendantistes et les Caldoches non indépendantistes, grâce à la signature des Accords de Matignon ; lesdits protagonistes kanak de cette affaire, dont Mathias Waneux ; le capitaine du GIGN Legorjus ; et le frère de Djubelly Wea « l'assassin présumé » de Jean-Marie Tjibaou et Yeiwene Yeiwene car contre les Accords de Matignon, Macki Wea. Cette photo évoque, comme la précédente, une forme de réconciliation entre les différents protagonistes de cette affaire.



PHOTO 10 - De gauche à droite : Dave Djoupa, fils de Wenceslas Lavelloi, exécuté à la grotte, Mathias Waneux, présenté comme leader de la prise d'otages d'Ouvéa, Philippe Legorjus, ancien capitaine du GIGN, Macki Wea, qui incarne le rôle de son frère Djubelly, Mathieu Kassovitz, Michel Rocard et Christophe Rossignon, producteur du film.

<http://www.facebook.com/lordre-et-la-morale/photos>,  
<http://www.facebook.com/photo.php?fbid=272404869461666&set=a.144683475567140.17758.142727615762726&type=3&theater>, consulté le 25/09/2012)

Une autre photo médiatisée qui témoigne de même de la réconciliation que le film aurait permise est celle qui a été prise lors d'une présumée « cérémonie de réconciliation » organisée pendant la promotion du film entre les familles des gendarmes et les Kanak présentés comme ceux ayant été les preneurs d'otages à l'époque.

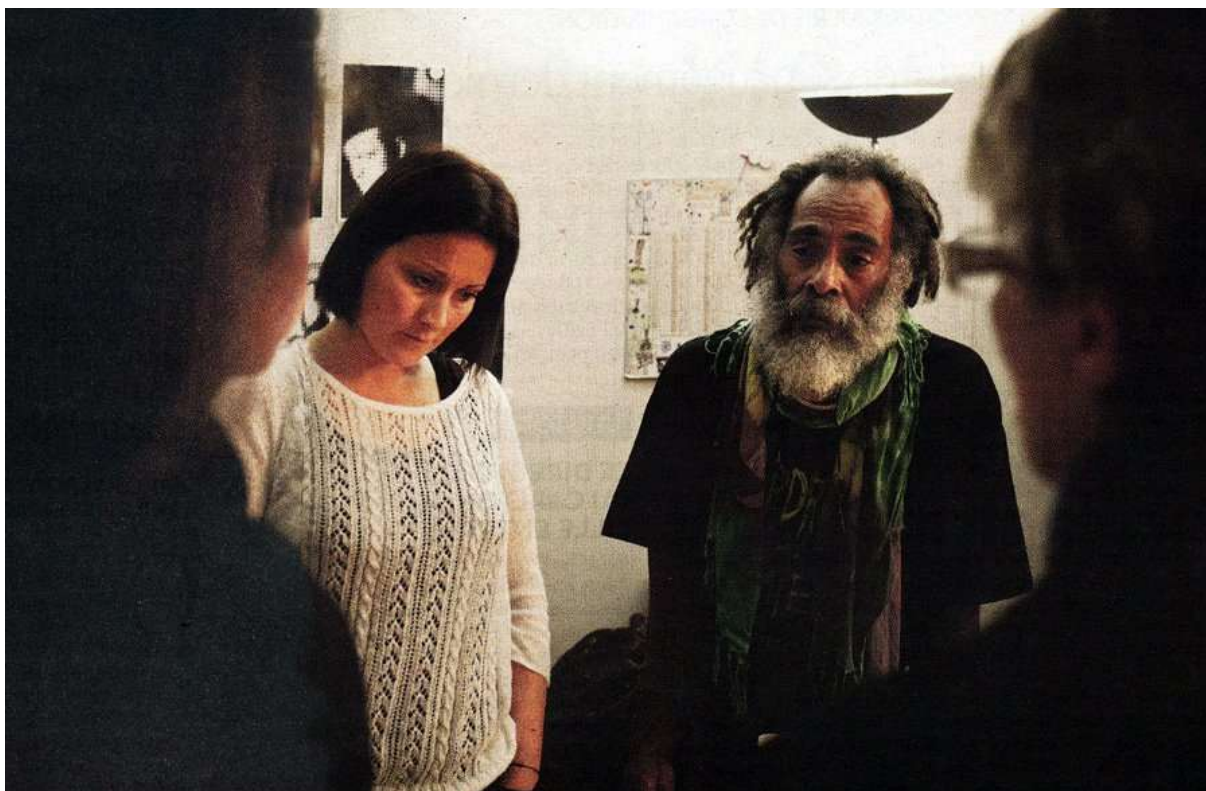


PHOTO 11 – A gauche : Vanessa Tricoit, fille de Jean Zawadsky, tué à la gendarmerie de Fayaoué. A droite : Kötrepî Neudjen, présenté comme ayant participé à l'attaque de la gendarmerie, qui incarne le rôle de Hnihnö Wea.

(<http://www.facebook.com/lordreetlamorale/photos>,  
<http://www.facebook.com/photo.php?fbid=273173649384788&set=a.144683475567140.17758.142727615762726&type=3&theater>, consulté le 25/09/2012.)

En effet, dans un article paru dans *Tahiti Infos* le 9 novembre 2011, on peut lire :  
 ([http://www.tahiti-infos.com/Une-ceremonie-de-reconciliation-a-Paris-entre-protagonistes-d-Ouvea\\_a34672.html](http://www.tahiti-infos.com/Une-ceremonie-de-reconciliation-a-Paris-entre-protagonistes-d-Ouvea_a34672.html), consulté le 25/09/2012),

« L'avant-première parisienne, lundi, du film *L'Ordre et la Morale* sur les événements d'Ouvéa, en Nouvelle-Calédonie en 1988 (sortie le 16 novembre) a permis une cérémonie de réconciliation selon la coutume kanake entre les protagonistes, a raconté mercredi à l'AFP le producteur, Christophe Rossignon ».

De plus, la légende de la photo ci-dessus publiée sur la page Facebook du film est explicite :

« Sur la photo, Vanessa Tricoit (fille du gendarme Jean Zawadsky, tué pendant l'attaque de la gendarmerie de Fayaoué) et Kötrepî Neudjen (Kanak ayant participé à l'attaque et acteur du film). Avant d'assister à l'avant-première parisienne du film, des familles de gendarmes tués pendant l'attaque, des Otages de la grotte et les Kanak du film dont un a participé à l'attaque se sont retrouvés chez Nord-Ouest Films, 23 ans après les événements d'Ouvéa, pour une réconciliation. Un fort moment d'émotion, autour d'un dialogue mutuel et d'une coutume. Philippe Legorjus était présent également. »

(<http://www.facebook.com/photo.php?fbid=273173649384788&set=a.144683475567140.17758.142727615762726&type=3&theater>, consulté le 25/09/2012).

Or, il convient de souligner que ces cérémonies de réconciliation sont à caractère « privé » et ne sont pas des cérémonies de réconciliation à l'échelle de l'ensemble de la



société, ni des cérémonies de réconciliation pour lesquelles l'ensemble des protagonistes de ces événements (attaque de la gendarmerie et assaut de la grotte) ont été sollicités et ou associés à la démarche. Si le film est présenté par l'équipe et dans les médias comme ayant permis la réconciliation, celle-ci s'est faite uniquement entre quelques personnes.

De plus, certains des protagonistes kanak présentés par l'équipe du film et les médias comme ayant été acteurs et organisateurs de ces événements de 1988 ont été contestés publiquement et il est dit que ces personnes ne sont pas les leaders kanak des actions nommées. Ainsi, Mathias Waneux, ayant introduit Mathieu Kassovitz à Ouvéa, ayant participé à la réalisation et à la promotion du film, est présenté comme « l'indépendantiste qui a organisé la prise d'otages des gendarmes, censé être pacifique, en Nouvelle-Calédonie en 1988 » et « le leader de la prise d'otages d'Ouvéa » (*La Voix du Nord*, le 8 novembre 2011,

[http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Arras/actualite/Secteur\\_Arras/2011/11/08/article\\_1\\_e-leader-de-la-prise-d-otages-a-ouvea-f.shtml](http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Arras/actualite/Secteur_Arras/2011/11/08/article_1_e-leader-de-la-prise-d-otages-a-ouvea-f.shtml), consulté le 10/11/2011).

Or, d'après les témoignages des protagonistes de l'action à la gendarmerie, Mathias Waneux n'était pas leur leader. De plus, le fils d'Alphonse Dianou, dans une vidéo publiée sur *Youtube* (<http://www.youtube.com/watch?v=9bJiyCSsnVQ>, consulté le 25/11/2011) explique ce qui suit :

« C'est Mathias Waneux qui les a emmenés là-bas sur Ouvéa. Et ce Mathias Waneux n'a jamais participé à l'attaque de la gendarmerie, n'a jamais participé à aucun mouvement de lutte ce moment-là. Lui, on vient juste de le connaître là, après. Mais bien avant il n'était jamais là. Et ça ce sont des vérités qu'il faut que les gens en Métropole et dans le monde entier sachent ».

Mais aussi, Mathias Faurie et Mélissa Nayral, dans leur article intitulé « *L'Ordre et la morale* : quand l'industrie du cinéma bouscule la coutume kanak », paru dans le *Journal de la Société des Océanistes* relate ce qui suit concernant Mathias Waneux :

« Si cette personnalité politique était effectivement un acteur clef du projet de film, elle n'était pas pour autant le "grand chef d'Ouvéa" ou le "leader de la prise d'otages" (*La voix du Nord*, 08/11/2011), qu'elle est devenue par ricochet médiatique. » (134, 2012-1 : 132-133).

L'image du présumé leader de la prise d'otages, Mathias Waneux, posant pour une photo (photo 9 ci-dessus) bras dessus, bras dessous, avec l'ancien capitaine du GIGN, Philippe Legorjus, ne peut donc pas être déclarée comme étant une image symbole de réconciliation entre les protagonistes de l'époque puisque seul l'un d'entre eux est un protagoniste avéré (pour les forces de l'ordre française) de l'attaque à la gendarmerie et/ou de l'assaut de la grotte.

Le film en lui-même et la promotion autour du film tentent de faire croire à un film de vérité, un film de réconciliation et un film qui montre le destin commun entre les acteurs de cet événement. Or on bascule ici dans la réinvention de l'histoire et dans la création d'une réalité de réconciliation et de destin commun entre l'ensemble des protagonistes de cette affaire mais qui n'est pas, ou du moins qui n'est en fait que partagée entre quelques personnes. La réconciliation collective affichée est en fait une réconciliation à l'échelle de quelques individus.

On constate donc à travers cet exemple du film, de même qu'à travers l'exemple de la fête de la citoyenneté, qu'on bascule dans l'interprétation, la réinterprétation de l'histoire, voire dans la réinvention et la réécriture de l'histoire afin de fabriquer ce destin commun, cette identité collective, cette citoyenneté et afin de réconcilier les individus d'appartenance différente et souhaitant pourtant un avenir politique et institutionnel différent. Comme le dit Foster dans son ouvrage « *Nation Making* » à propos des sociétés mélanésiennes postcoloniales en construction, on assiste à la recherche, l'interprétation et la fabrication d'un passé commun pour un futur commun.

# TEMPS ET MEMOIRES DU PAYS KANAK



*Du malentendu originel  
à la communauté de destin*

Comité du 150<sup>ème</sup>  
1853-2003

PHOTO 12 – Couverture de l'ouvrage réalisé par le Comité 150 ans après pour le 150<sup>ème</sup> anniversaire de « deuil de colonisation », et/ou de prise de possession.

Revenons au sujet du Mwâ Kââ et du 24 septembre, voici l'ouvrage qui a été réalisé (par le Comité 150 ans après) pour le 24 septembre 2003, lors de la pose du Mwâ Kââ.

Le titre de l'ouvrage est « du malentendu originel à la communauté de destin ».

Si l'on observe l'image qui accompagne ce titre, on peut voir un homme « blanc », qui a l'air d'être un militaire, peut-être français, et un homme « noir », probablement un homme kanak, accroupi devant une caisse que le présumé militaire est en train de lui montrer. On voit aussi que certains hommes « noirs », certainement aussi des hommes kanak, debout à côté, sont en habits militaires. La légende qui accompagne l'image nous indique la chose suivante : « un envoyé français distribuant des présents à des chefs indigènes ».

Si l'on reprend le titre « Du malentendu originel à la communauté de destin » et qu'on regarde l'image, de quel malentendu s'agit-il ? Doit-on comprendre que les représentants de l'État français à l'époque et les chefs kanak se seraient mal compris... ? La prise de possession et la colonisation étaient-elles un « malentendu » ? Est-ce qu'aujourd'hui ce « malentendu » a été levé laissant place à la « communauté de destin » ?

Si l'on suppose que l'envoyé français sur l'image est un militaire français et que l'homme accroupi est un chef kanak, selon la légende, on peut comprendre que cela sous-entend une réconciliation « Kanak-France » du même ordre que celle du film *L'ordre et la morale*, entre représentants de la France et représentants kanak, qui a permis la réconciliation entre le guerrier kanak Mathias Waneux (présenté comme le leader de la prise d'otages) et le soldat français, ancien capitaine du GIGN, Philippe Legorjus.

Par ailleurs, lorsqu'on regarde la succession de peintures sur la coque de la pirogue dont le Mwâ Kââ est le mât, inaugurée en 2010, on constate que la prise de possession et la colonisation ne sont pas dites du tout. On dit seulement que :

- des vieux kanak observent l'arrivée des européens, le 4 septembre 1774 (donc James Cook),



PHOTO 13 – Peinture sur la coque de la pirogue du Mwâ Kââ (cliché de l'auteur, 2011, Nouméa).

- puis le grand voilier des européens,



PHOTO 14 – Peinture sur la coque de la pirogue du Mwâ Kââ (cliché de l’auteur, 2011, Nouméa).

- ensuite on ne sait pas ce qu’il s’est passé, on ne le dit pas, c’est le vide historique jusqu’à... la poignée de mains.

À la place, on parle :

- du mode de vie kanak (pêche, guerriers, plantations, construction de case, vie en tribu),



PHOTOS 15 & 16 – Peintures sur la coque de la pirogue du Mwâ Kââ (cliché de l’auteur, 2011, Nouméa).



PHOTO 17 – Peinture sur la coque de la pirogue du Mwâ Kââ (cliché de l’auteur, 2011, Nouméa).

- de valeurs de l’Accord de Nouméa (paix, solidarité, prospérité, accueil),



PHOTO 18 – Peinture sur la coque de la pirogue du Mwâ Kââ (cliché de l’auteur, 2011, Nouméa).



PHOTO 19 – Peinture sur la coque de la pirogue du Mwâ Kââ (cliché de l’auteur, 2011, Nouméa).

- puis du développement (tourisme, nickel),



PHOTO 20 – Peinture sur la coque de la pirogue du Mwâ Kââ (cliché de l’auteur, 2011, Nouméa).



PHOTO 21 – Peinture sur la coque de la pirogue du Mwâ Kââ (cliché de l’auteur, 2011, Nouméa).

- et tout d’un coup la poignée de mains, affirmer un destin commun, vivre-ensemble, se rassembler autour de l’appel du *toutoute* sans qu’on comprenne pourquoi puisque les conflits ne sont même pas évoqués.



PHOTO 22 – Peinture sur la coque de la pirogue du Mwâ Kââ (cliché de l’auteur, 2011, Nouméa).



PHOTOS 23 & 24 – Peintures sur la coque de la pirogue du Mwâ Kââ (cliché de l’auteur, 2011, Nouméa).

Cette succession de peintures est à l’image de l’Accord de Nouméa. Un fait colonial en parti avoué<sup>14</sup> (photos 13 & 14), puis, comme le dit Geneviève Koubi dans son article « Sur les méfaits de la colonisation » (in *Cités*, P.U.F, 2008/4, n°36 : 73), « la reconnaissance de l’identité kanak (photos 15, 16 & 17), pensé comme un préalable indispensable à la refondation du contrat social »<sup>15</sup> (photos 18 & 19) en gardant la foi que la colonisation a amené des lumières<sup>16</sup> (photos 20 & 21), le tout trouvant aujourd’hui sa place dans l’idée d’un destin commun<sup>17</sup> (photos 22, 23 & 24). L’histoire réécrite à l’image de l’Accord de Nouméa.

Par ailleurs, on constate que sur la peinture de la poignée de mains, on a bien la poignée de mains entre un soldat « blanc » et/ou français, du moins européen, et un guerrier « noir » kanak, qui est exactement la même image que la première affiche du film de Mathieu Kassovitz avec un guerrier kanak (Alphonse Dianou) et un soldat français (Philippe Legorjus), et aussi la même image que cette photo médiatique où on voit le soldat français (Philippe Legorjus) avec ledit guerrier kanak (Mathias Waneux).



PHOTOS 25, 26, 27 & 28 : En haut : peinture représentant la poignée de mains (cliché de l'auteur, 2011, Nouméa) ; au centre : poignée de mains entre Jacques Lafleur (RPCR) et Jean-Marie Tjibaou (FLNKS) lors de la signature des Accords de Matignon (<http://www.joel-paul.com/?p=3184%22%3E>, consulté le 24/09/2012) ; en bas à gauche : première affiche du film *L'ordre et la morale* de Mathieu Kassovitz, (<http://www.commeaucinema.com/tournage/mathieu-kassovitz-affiche-l-ordre-et-la-morale.186817>, consulté le 24/09/2012) ; photo en bas à droite : de gauche à droite : Philippe Legorjus, ancien capitaine du GIGN, Mathias Waneux, présenté comme le leader de la prise d'otages, Mathieu Kassovitz, Christophe Rossignon, producteur, ([http://www.ouest-france.fr/actu/actuDet.php?abo=2143628&serv=10&idCla=3639&idDoc=1559936&utm\\_source=ofmnewsletter&utm\\_medium=lettredinformation&utm\\_campaign=magazine](http://www.ouest-france.fr/actu/actuDet.php?abo=2143628&serv=10&idCla=3639&idDoc=1559936&utm_source=ofmnewsletter&utm_medium=lettredinformation&utm_campaign=magazine), consulté le 24/09/2012).

Toutes ces images ont plusieurs significations et peuvent symboliser deux types de prétendues réconciliations entre ceux représentant la France, le soldat « blanc » et/ou le soldat français ou du moins européen, et le guerrier « noir », kanak, à l'image de la poignée de mains entre Jacques Lafleur (« soldat blanc » européen de la France sur place) et Jean-Marie Tjibaou (guerrier kanak).

En effet, le premier type de réconciliation est une réconciliation entre citoyens de Nouvelle-Calédonie, comme celle de la poignée de mains de Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur et celle que veut mettre en exergue la symbolique du Mwâ Kââ. Mais aussi la poignée de mains entre le soldat « blanc » à côté du drapeau français et le guerrier « noir kanak » à côté du drapeau indépendantiste, peut signifier la réconciliation du camp non-indépendantiste, en faveur du maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la République française, et indépendantiste, en faveur de l'indépendance de la Kanaky, toujours à l'image de la poignée de mains Jacques Lafleur (RPCR) et Jean-Marie Tjibaou (FLNKS). Ici l'acteur « État » n'apparaît pas.



Ensuite, le deuxième type de réconciliation est celle de la poignée de mains entre le soldat français à côté du drapeau français et le guerrier kanak à côté du drapeau FLNKS à l'image de la réconciliation du film, de la réconciliation de Philippe Legorjus (soldat français) et Mathias Waneux (guerrier kanak). Ici l'acteur « État » apparaît mais indirectement puisqu'il est caché derrière son soldat.

Si la réécriture de l'histoire, au travers de la réconciliation, est la méthode permettant d'obtenir la citoyenneté et le destin commun, on peut se demander si cette stratégie politique de destin commun fonctionne vraiment et totalement ?



PHOTOS 29 & 30 – à gauche : manifestation du collectif pour un drapeau commun, 25 août 2011, Nouméa ; et à droite : graffiti sur la voie rapide qui traverse Nouméa, mars 2012, Nouméa.

Même s'il y a une tentative de mise en place d'un destin commun entre les peuples, populations et communautés en présence dans le pays, et une tentative de création d'une identité collective commune calédonienne, il y a des difficultés car chacun interprète le destin commun à sa manière. Certains interprètent le destin commun et la citoyenneté calédonienne comme un mensonge ou une illusion considérant qu'il existe trop de discriminations envers certains peuples ou certaines communautés.

De plus, malgré la tentative de faire disparaître les deux blocs ayant depuis fort longtemps une vision opposée de l'avenir, indépendantiste et non-indépendantiste, dans une

citoyenneté calédonienne et un destin commun, si les tensions et polémiques autour du Mwâ Kââ, sont de l'ordre du non-dit, elles n'en sont pas moins réelles.

Les polémiques récentes autour de la levée du drapeau kanak et/ou FLNKS et/ou indépendantiste montrent aussi que le destin commun rencontre un certain nombre de barrières. La levée du drapeau kanak et/ou FLNKS et/ou indépendantiste a été très mal reçue par une grande partie de la population qui a manifesté et souhaite soit le maintien du drapeau français sans le drapeau kanak et/ou FLNKS et/ou indépendantiste, soit, en se basant sur l'argument du destin commun, la création d'un nouveau drapeau.

Pour conclure, on peut dire qu'on invente le destin commun pour masquer la question brûlante de l'accession du territoire à une pleine souveraineté ou non. On est dans la logique : « on n'en parle plus, on ne parle plus des sujets qui fâchent, on est en train de construire ».

La finalité du destin commun est de masquer cette question de l'accession du territoire à la pleine souveraineté et peut-être de la faire oublier en donnant un maximum d'autonomie et en fabriquant une citoyenneté calédonienne mais qui doit tout de même rester un sous-ensemble de la nationalité française.

La politique de destin commun veut faire de la société calédonienne une société créole alors qu'il y a un peuple autochtone et colonisé, qui historiquement revendique son indépendance.

---

<sup>1</sup>Stéphanie Graff est doctorante en dernière année d'anthropologie et d'études du développement à l'Institut des Hautes Etudes Internationales et du Développement à Genève et sous la codirection d'Isabelle Schulte-Tenckhoff, professeur d'anthropologie, et de Denis Monnerie, également professeur d'anthropologie à l'Université de Strasbourg. Elle effectue des recherches en Nouvelle-Calédonie depuis 2005 et travaille pour son doctorat sur l'étude des représentations locales des notions d'« indépendance », de « décolonisation », d'« autodétermination », d'« autochtonie », avec une comparaison de l'interprétation et de la mise en œuvre des droits des peuples autochtones et des droits des pays et peuples coloniaux au regard de la situation en Nouvelle-Calédonie, à travers plusieurs acteurs (ONU, État français, gouvernement de Nouvelle-Calédonie, FLNKS, ONG kanak), sur plusieurs niveaux (international, national, local). Elle travaille aussi avec Benoît Tangopi, ancien prisonnier politique d'Ouvéa et gardien coutumier de la grotte à la réalisation d'un recueil de témoignages sur l'affaire d'Ouvéa et dans ce cadre elle a été confrontée à la réalisation du film de Mathieu Kassovitz *L'ordre et la morale*.

<sup>2</sup> Les « victimes de l'histoire » sont notamment les descendants de communards et de bagnards.

<sup>3</sup> Le point 2 de la déclaration de la table ronde de Nainville-les-Roches contient ce qui suit : « ... autodétermination ouverte également pour des raisons historiques aux autres ethnies dont la légitimité est reconnue par les représentants du peuple kanak. »

<sup>4</sup> Entretien réalisé à Paris en mars 2011.

<sup>5</sup> Entretien avec Thierry Kameremoin, membre du Comité 150 ans après, réalisé à Nouméa le 28 octobre 2010.

<sup>6</sup> Entretien avec Elie Poigoune, ancien membre fondateur du Groupe 1878, aujourd'hui résident de la Ligue des Droits de l'Homme de Nouvelle-Calédonie, réalisé le 11 octobre 2010.

<sup>7</sup> Langue vernaculaire de l'aire coutumière *Djubea Kapone*, où se trouve Nouméa.

<sup>8</sup> Mais on trouve aussi d'autres traductions comme « maison kanak », « maison commune », « grande case », « poteau central de la case ».

<sup>9</sup> Entretien avec Thierry Kameremoin, membre du Comité 150 ans après, réalisé à Nouméa le 28 octobre 2010.

<sup>10</sup> Entretien avec Pasteur Passa Sailali, membre fondateur de l'ACAPIK et du CNDPA, actuellement membre fondateur de l'UNPK, réalisé à Nouméa, novembre 2010.

<sup>11</sup> Discours prononcé lors de la fête de la citoyenneté le 24 septembre 2011, enregistré par l'auteur.

<sup>12</sup> En 2009, les associations, institutions et autres organisations constituant le Comité citoyen organisateur étaient les suivantes : ACDM, Amicale Antilles-Guyane, Amicale Japonaise, Association ARES, Association africain AFRICABISSO, Association Calédonienne pour l'Animation et la Formation, Association calédonienne des Handicapées, Association Communauté chinoise de Nouvelle-Calédonie, Association des Parents d'Enfants Handicapés de Nouvelle-Calédonie, Association des vanuatais et sympathisants, Association Droit de Cité, Association Ouverture Citoyenne, Association Unité et Développement, Association vietnamienne, Centre Culturel TJBAOU, Comité 150 ans après..., Direction des Affaires Culturelles et Coutumières, Ensemble pour

---

la planète, Fédération Afrocréole, amis du Brésil et de la Nouvelle-Calédonie, Fédération des Œuvres Laïques, Fédération Maohi, Amicale Vietnamiennne, Fondation des pionniers, Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen de la Nouvelle-Calédonie, Mouvement des femmes océaniques, Musée de la Nouvelle-Calédonie, Représentant de l'Église Évangélique en Nouvelle-Calédonie et aux Iles Loyauté, Union des Groupements des Parents d'Élèves, Mairie de Nouméa, Province Sud, Police Municipale de Nouméa.

<sup>13</sup> Selon la version « officielle », Djubelly Wea serait l'assassin de Jean-Marie Tjibaou et de Yeiwene Yeiwene, qu'il aurait tué le 4 mai 1989 lors du levé de deuil des 19 kanak indépendantistes morts à la grotte un an auparavant. Il les aurait tués car il était contre la signature des Accords de Matignon. Djubelly Wea a été abattu quelques instants après par un des gardes du corps de Jean-Marie Tjibaou.

<sup>14</sup> On peut lire dans le préambule de l'Accord de Nouméa : « Le choc de la colonisation a constitué un traumatisme durable pour la population d'origine. [...] Cette dépossession a conduit à une perte des repères identitaires. [...] La colonisation a porté atteinte à la dignité du peuple kanak qu'elle a privé de son identité. ». Or la colonisation est-elle uniquement une perte d'identité ? N'est-elle pas aussi une perte de souveraineté... ?

<sup>15</sup> En effet, on peut lire dans le préambule de l'Accord de Nouméa : « [...] il convient d'ouvrir une nouvelle étape, marquée par la pleine reconnaissance de l'identité kanak, préalable à la refondation d'un contrat social entre toutes les communautés qui vivent en Nouvelle-Calédonie [...] ». ».

<sup>16</sup> Toujours dans le préambule de l'Accord de Nouméa : « Le moment est venu de reconnaître les ombres de la période coloniale, même si elle ne fut pas dépourvue de lumière. »

<sup>17</sup> « L'avenir doit être le temps de l'identité, dans un destin commun. » (préambule de l'Accord de Nouméa).